



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUILLET 2015

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - THEOULIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard – CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie –TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - PASTEL Denis - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

Absents excusés : LETT Xavier – PERRI René - GRASEZ Angeline

Absents ayant donné procurations : SELTZER Nicole à RAFFIN Jean-Claude - BILLLOIR Julien à CHIAPUSSO Aline – MOREAU Dominique à CHEVALLIER Sabine

Conseillers en exercice : 23 **Quorum :** 12 **Présents :** 17 **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 20

Madame Géraldine BOTTE a été élue secrétaire

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 2 juillet 2015.

1. ARTISANALES DE MAURIENNE : EDITION 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement du salon des Artisanales de Maurienne 2015 ainsi qu'il suit :

	Financement
Coût d'objectif	75 000 €
Inscriptions exposants	22 000 €
Partenaires en cours	5 000 €
Fonds propres	48 000 €
TOTAL	75 000 €

Ce salon à destination des artisans de Maurienne, offrira 110 stands d'environ de 9m², moyennant un coût unitaire de deux cents vingt euros (220 €).

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier et notamment les conventions à intervenir avec les titulaires de stands et les partenaires.

2. CONVENTION HOTEL LE GRAND VALLON ENTRE M. SCHEAFFER/COMMUNE DE MODANE/SMTV

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec Monsieur SCHEAFFER et le Syndicat Mixte Thabor Vanoise en vue d'une restructuration complète de l'hôtel entraînant d'importants travaux pour aboutir à la création d'une Résidence hôtel Club *** d'environ 200 lits avec restaurant et complexe aqua ludique.

La réouverture de cet hôtel permettra outre la création de nouveaux lits hôteliers, d'augmenter l'offre hôtelière ou para-hôtelière, la réhabilitation d'un bâtiment en l'état de « friche urbaine » et d'apporter une nouvelle contribution à l'activité économique de la station avec une augmentation du chiffre d'affaires des remontées mécaniques.

3. TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) : FIXATION DES TARIFS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le montant du tarif du temps d'activité périscolaire fixé à quinze euros (15 €) par enfant et par périodes définies ci-dessous :

➤ 1^{ère} période 07 septembre 2015 au 20 décembre 2015

- 2^{ème} période 04 janvier 2016 au 08 avril 2016
- 3^{ème} période 25 avril 2016 au 07 juillet 2016

La facturation sera forfaitaire par période et toutes les séances seront facturées, que l'enfant soit présent ou non.

4. CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES A INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT DU PAYS DE MAURIEUNE (SPM)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'accompagnement dans les transports scolaires qui doit être signée avec le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) à compter du 1^{er} septembre 2015, visant à redéfinir le rôle des différents acteurs du transport scolaire.

Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

5. CONTRAT STATIONS DURABLES DE MOYENNE MONTAGNE : MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION 12 «AMENAGEMENT DES CIRCUITS VTT»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement VTT Valfréjus ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'établit à quatre-vingt-dix mille euros hors taxes (90 000 € HT) ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT		90 000 €
Ingénierie.....	15 000 €	
Investissement.....	75 000 €	
Coût d'objectif TTC		108 000 €
Financement		
Subvention de l'Europe FEDER (80% du HT)		72 000 €
Autofinancement communal HT		18 000 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Europe au titre du Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes (POIA) dans le cadre de ce dossier, ainsi que son démarrage anticipé et à signer tout document correspondant.

6. DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS NUMERIQUES POUR LES CLIENTELES TOURISTIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION AU FEDER DANS LE CADRE DU POIA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de développement d'applications numériques pour les clientèles touristiques ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'établit à cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante euros toutes taxes comprises (189 240 € TTC) ainsi qu'il suit :

Plan de financement prévisionnel – TTC					
Postes de dépenses	Montant TTC	Subvention Région Rhône Alpes		Subvention Reliquats FEDER	
		Invest.	Fonct.		
AMO recueil des besoins – rédaction du DCE – Assistance au choix de solution	27 000 €			27 000 €	
Communication numérique	Logiciel de pilotage	6 000 €		6 000 €	
	AMO	8 400 €	8 400 €		
	Ecrans	96 000 €			
	Maintenance et garantie	1 320 €		1 320 €	
	Formations	1 320 €		1 320 €	
	Logiciel de pilotage	31 200 €		31 200 €	
Métamoteur	AMO	8 400 €	8 400 €		
	Formations	9 600 €		9 600 €	
	TOTAL	189 240 €	16 800 €	49 440 €	123 000 €
Taux de subvention : 80%		13 440 €	39 552 €	98 400 €	
TOTAL SUBVENTIONS				151 392 €	
AUTOFINANCEMENT (à répartir entre les 3 stations)				37 848 €	

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Europe au titre du Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes (POIA) dans le cadre de ce dossier, ainsi que son démarrage anticipé et à signer tout document correspondant.

7. APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MODANE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Modane.

8. ACQUISITIONS DE TITRES SFTRF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de 499 actions SFTRF à l'euro symbolique à la société SAG et à Monsieur MONTREUIL.


Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h37.

A Modane, le 28 août 2015

La Secrétaire de séance,

Géraldine BOTTE




Jean-Claude RAFFIN

